Cinquante deuxième année. - N ° 218 A Jeudi 15 novembre 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 548

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

522 930 163 RCS Nantes.
FBCS.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 512000 EUR.
Adresse : 4, rue des Iris, Parc d'Activités des Prises, 44270 MACHECOUL SAINT MEME.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : KEOLIS SANTE Société par actions simplifiée au capital de 30.614.286 euros, Siège social : 10 impasse du Bois de la Grange, 33610 Canéjan 824 628 861 RCS Bordeaux (Société Absorbante) FBCS Société par actions simplifiée au capital de 512.000 euros Siège social : Pars d'activité des Prises - 4 rue des Iris, 44270 Machecoul-Saint-Même 522 930 163 RCS Nantes (Société Absorbée) AVIS DE PROJET DE TRAITE DE FUSION SIMPLIFIEE PAR VOIE D'ABSORPTION DE FBCS PAR KEOLIS SANTE 1. Evaluation de l'actif et du passif de FBCS dont la transmission à KEOLIS SANTE est prévue : - Montant de l'actif : 787.009 euros - Montant du passif : 57.302 euros 2. Augmentation du capital de KEOLIS SANTE : KEOLIS SANTE, société absorbante détenant la totalité des actions de FBCS société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du mali de fusion : 130.786,97 euros. 4. Dépôt du projet de traité de fusion : Le projet de traité de fusion établi le 20 septembre 2018 a été déposé : au greffe du tribunal de Commerce de Bordeaux, le 10 octobre 2018, au nom de KEOLIS SANTE au greffe du tribunal de Commerce de Nantes, le 10 octobre 2018, au nom de FBCS.